

**Sujet :** [INTERNET] m4 Enquêtes publiques-établissement classé pour la protection de l'environnement-Commune de l'Etoile et Mouflerse

**De :** \_\_\_\_\_

**Date :** 04/12/2020 00:51

**Pour :** "pref-enquetespubliques@somme.gouv.fr" <pref-enquetespubliques@somme.gouv.fr>

M4 trafic

Bonjour Monsieur Deboevre.

Dans ce document (en pièce 1) émanant des services de l'État, de la DDTM, du département, il est précisé qu'"il aurait été intéressant que figure dans le dossier les données du trafic engendré par l'activité de cette extension.

le département est preneur de ces éléments afin de pouvoir mesurer l'incidence du projet sur le trafic de la route départementale 1001".

Dans l'étude des dossiers concernant l'extension de JJA phase 2, les pages concernant le trafic sont un simple copier-coller des documents fournis lors de la création de la phase 1, sans que quoi que ce soit y soit modifié!

1000 mouvements de poids lourds par jour et 872 mouvements de fourgons au quotidien ont forcément un impact sur le trafic présent!

La phase 1 mise en fonctionnement prévoyait déjà une augmentation du trafic 1000 mouvements de poids lourds et de 872 fourgons au quotidien. Sont doublement ne peut pas être transparent !

Une telle désinvolture laisse songeur !

Ne pas chercher à produire des éléments pour la connaissance et le suivi de la circulation, les besoins en terme de sécurité sur la voie publique sont preuve d'une irresponsabilité complète et ne permettent pas le suivi de la situation et donc son contrôle par le département.

La pièce 2, page 31 du résumé non technique, fournie lors de l'enquête publique JJA 2, qui s'achève le 4 décembre, est indiqué dans ce résumé non technique que : "tout notre trafic routier sera donc analysé par la RD 1001 pour ensuite être distribué

- sur l'autoroute A16 en empruntant l'échangeur numéro 31

-vers l'agglomération de Flixecourt en restant sur la route départementale 1001 en direction du sud,

-vers Mouflers pour les véhicules légers partant vers le nord"

Voilà ce qui est écrit dans les documents disponible du 3 novembre au 4 décembre. Les écrits restent ! Les paroles s'envolent !

JJA ne s'est pas engagé par écrit à modifier sa version clamee lors de la réunion publique du mois d'août à Ailly-le-Haut-Clocher ou sinon pourquoi ne l'a-t-il pas modifié sur son résumé non technique toute récente et qui reste donc d'actualité ?

Présidente ADSP

- 20200826\_110116.jpg

imbra

Zimbra

---

Mise en compatibilité n°1 du PLU de Mouflers

---

De : MACHU Alain <a.machu@somme.fr>

Objet : Mise en compatibilité n°1 du PLU de Mouflers

À : service-urbanisme <service-urbanisme@somme.fr>

Cc : jc allix <jc.allix@ql-urbanisme.fr>, Caroline  
Martine <m.douillet@somme.fr>

Bonjour,

Je vous informe que je ne serai pas présent à la réunion de compatibilité du PLU de la commune de Mouflers.

L'accès à la zone se faisant par le giratoire existant de desse

Dans le dossier, il est indiqué que de nouvelles places de stationnement doivent être créées. Il est demandé de veiller à ce que ces places soient accessibles à toutes heures.

Il aurait été intéressant que figure dans le dossier les données nécessaires afin de pouvoir mesurer l'incidence du projet sur le trafic.

Cordialement

--

—20201204\_003216.jpg

---

## **Voies aériennes**

L'aérodrome d'Amiens-Glisny se trouve à environ 30 kilomètres

## **Voies navigables**

La voie navigable la plus proche est le canal de la Somme dont les eaux sont fréquentées par une navigation très touris

## **Chemins ruraux et circulations douces**

Le terrain de la phase initiale est bordé au nord, à l'est et a  
Le chemin de Grande Randonnée 123 a son itinéraire le lo  
et traverse le bourg de L'Etoile à 2,5 kilomètres au sud-oue

— Pièces jointes :

---

20200826\_110116.jpg

1,0 Mo

20201204\_003216.jpg

1,4 Mo

imbra

https://messagerie.somme-normandie.fr/zimbra/printerpage?id=44521&tz=Europe/Brussels

Zimbra

service-urbanisme@ponthieu-marquenterre.fr

Mise en compatibilité n°1 du PLU de Mouflers (N°rouge 2020-01-592)

De :

Objet : Mise en compatibilité n°1 du PLU de Mouflers (N°rouge 2020-01-592)

mar., 18 févr. 2020 07:39

À :

Cc :

>

Bonjour,

Je vous informe que je ne serai pas présent à la réunion de cette après midi concernant la présentation du dossier de déclaration de projet et de mise en compatibilité du PLU de la commune de Mouflers.  
L'accès à la zone se faisant par le giratoire existant de desserte de la ZAC des hauts plateaux, il n'y a pas de nouveaux accès à prévoir sur la RD 1001

Dans le dossier, il est indiqué que de nouvelles places de stationnements VL et PL seront construites dans le cadre de l'extension du bâtiment JJA. Il faudra veiller à ce que ces places soient accessibles à toutes heures pour éviter le stockage de PL sur le domaine public et le long de la RD 1001.

Il aurait été intéressant que figure dans le dossier les données de trafic engendré par l'activité avec cette extension. Le Département est preneur de ces éléments afin de pouvoir mesurer l'incidence du projet sur le trafic de la RD 1001.

Cordialement

[www.somme.fr](http://www.somme.fr)

### 3.2.6.4. Voies de circulation

#### Routes

Notre terrain sera accessible depuis la RD 1001 grâce à un giratoire communiquant avec l'allée des Tilleuls qui est une voie de desserte interne de la ZAC des Hauts Plateaux.

Tout notre trafic routier sera donc canalisé par la RD 1001 pour ensuite être distribué ;

- Sur l'autoroute A16 en empruntant l'échangeur n°31 (cas des PL et de certains VL),
- Vers l'agglomération de Flixecourt en restant sur la RD 1001 en direction du sud,
- Vers Moufflers pour les VL partant vers le nord.

La RD 1001 au nord croise la RD 216 qui relie Domart-en-Ponthieu au nord-est à L'Etoile au sud-ouest. Cet itinéraire pourra aussi être utilisé par certains membres du personnel en fonction de leur lieu de résidence.

Une étude de trafic a été réalisée en juillet 2019 par le bureau d'études ACC-S ; elle a comme objectifs de dresser le bilan du fonctionnement actuel et de définir l'impact du projet sur le réseau de desserte. Le rapport complet est joint en **ANNEXE 5**.

Les observations pour dresser l'état initial ont eu lieu le vendredi 8 juin 2018 de 07h00 à 09h00 et de 17h00 à 19h00. Leur conclusion est la suivante :

- 10 896 véhicules par jour dont 6,1% de PL sur la RD 1001 entre la ZAC des Hauts plateaux et Flixecourt,
- 13 800 véhicules par jour dont 6,52% de PL sur l'A16 (source DREAL 2015),
- Un réseau fluide avec de grandes réserves de capacité aux giratoires que ce soit aux heures de pointe du matin ou aux heures de pointe du soir.

#### Voies ferrées

Il n'y a aucune voie ferrée à proximité de notre terrain.

#### Voies aériennes

L'aérodrome d'Amiens-Glisly se trouve à environ 30 kilomètres.

#### Voies navigables

La voie navigable la plus proche est le canal de la Somme à 2,5 kilomètres au sud-ouest dont les eaux sont fréquentées par une navigation très touristique.

#### Chemins ruraux et circulations douces

Le terrain de la phase initiale est bordé au nord, à l'est et au sud par des chemins agricoles. Le chemin de Grande Randonnée 123 a son itinéraire le long du cours de la Somme au sud et traverse le bourg de L'Etoile à 2,5 kilomètres au sud-ouest.